

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 450

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 2**ANNEXE**

À l'alinéa 69, substituer aux mots :

« des âgés à toutes les étapes du processus suicidaire »

les mots :

« sur les questions relatives au processus suicidaire des personnes âgées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.